

« Vous accompagne au quotidien »

BEAU-SITE



MONTBRILLANT



COTEAU-MURAZ



LE MAILLON

www.fondation-beau-site.ch

MANUEL D'ORGANISATION



Version du 13.09.2019

TABLE DES MATIERES

1. Historique, vision et valeurs (1000.05 ¹)	3
2. Les missions de la Fondation Beau-Site (1000.04).....	4
3. Charte Institutionnelle (1010.01)	5
4. Carte des processus (1020.16)	6
5. Le système d'amélioration continue et de gestion des risques (1050.01)	7
6. Le processus fondamental de Conduite (1000.02)	8
7. Concept d'accompagnement interdisciplinaire (2000.01)	9
8. Le processus fondamental de Ressources (3000.01)	11

¹ Le Manuel d'organisation est composé des documents fondamentaux de l'institution, ces documents possèdent une identification propre (numéro de doc. et de version).

HISTORIQUE, VISION ET VALEURS

La Fondation Beau-Site a été créée en 1983, elle est gérée et administrée par un Conseil de Fondation. L'institution est reconnue d'utilité publique et ne poursuit pas de but lucratif, celle-ci est neutre d'un point de vue confessionnel et politique.

Historiquement, c'est en 1955 que Monsieur Robert Rochat acquiert l'hôtel Beau-Site, déjà au service de personnes âgées, cet « asile de vieillards » héberge quelques 70 pensionnaires. Puis dès 1961, d'importants travaux de rénovation sont entrepris et la nouvelle « maison de repos » peut compter jusqu'à 130 lits.

L'institution va progressivement se développer avec l'acquisition de deux nouveaux bâtiments. Après d'importants travaux de rénovation, Montbrillant ouvre ses portes en 1965 pour accueillir 56 personnes âgées. Et dix ans plus tard, l'achat du bâtiment « le Maillon » aux Chevalleyres-sur-Blonay permet l'hébergement en court séjour. Dans le cadre de la nouvelle politique de maintien à domicile, Beau-Site y développe une mission d'accueil de quelques jours à trois semaines pour des personnes vivant à domicile, en convalescence ou lors d'absences des proches.

C'est en 1983 que la Fondation Beau-Site est constituée en regroupant les trois établissements de Beau-Site, Montbrillant et le Maillon. A ces sites, va bientôt s'ajouter une quatrième maison. Construit neuf au cœur de Clarens, l'EMS Coteau-Muraz est ouvert en 1990 et accueille 36 résidents. L'institution développe également les structures intermédiaires avec l'ouverture d'une unité d'accueil temporaire (UAT) dès 1989 à Beau-Site puis en 1990 d'une UAT de douze places au sein du bâtiment de Coteau-Muraz. Depuis 2012, les « UAT » sont devenus « CAT », Centres d'Accueil Temporaires.

Tout l'historique de la Fondation Beau-Site est retracé dans le livret du jubilé de 2005, consultable sur www.fondation-beau-site.ch

Tout au long de son histoire, l'institution a porté les mêmes valeurs qui peuvent se résumer par la devise **“Respect, chaleur, professionnalisme”**. Elle fonde son activité sur la Charte éthique de l'AVDEMS ainsi que sur celle de la Fondation, rédigée en 2008.

La Fondation Beau-Site veille à déployer toutes ses missions en restant attentive à l'expression de chacune de ses composantes. En étroite collaboration avec le réseau, son objectif est de développer les compétences interdisciplinaires nécessaires pour assurer aux personnes âgées et/ou handicapées l'accessibilité toujours attendue à une gamme de soins et de services de qualité. Elle s'inscrit dans l'évolution de son environnement politique, économique et sociétal et déclare vouloir être au quotidien **à l'écoute** des besoins individuels en regard des besoins collectifs et inversement, dans un **souci constant d'amélioration**.

LES MISSIONS

La mission de la Fondation Beau-Site est l'accueil et l'hébergement de personnes âgées de la région qui ont besoin d'être accompagnées de manière continue ou transitoire. Son offre s'adresse à des personnes en situation de gériatrie et de psychiatrie de l'âge avancé.

FONDATION  BEAU-SITE
ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

DIRECTION GENERALE (EMS BEAU-SITE)

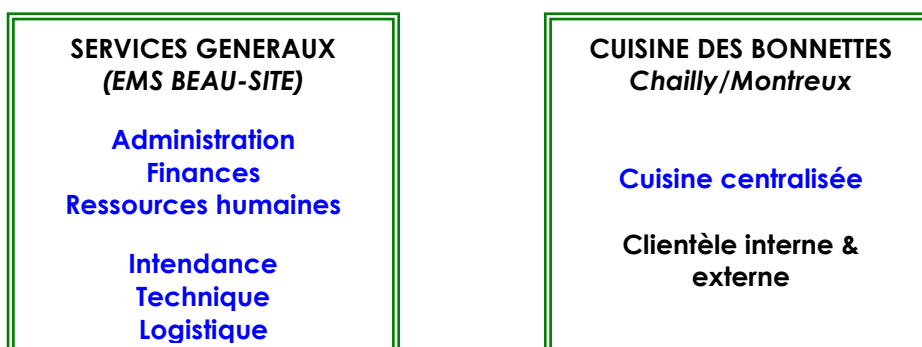
Accompagnement et hébergement en long séjour



SAMS Structures d'accompagnement médico-social



Services centralisés



CHARTRE INSTITUTIONNELLE

PRINCIPES

Travailler en permanence dans l'esprit du respect fondamental de l'individu (clientèle, familles et collaborateurs).

Garantir à notre clientèle le confort auquel elle a droit ainsi que les réponses adéquates à ses multiples besoins.

Développer une approche positive de la vieillesse et de la mort.

OBJECTIF ET STRATEGIE

Faire fonctionner une authentique entreprise de santé.

Admettre que sa structure est évolutive et s'intègre harmonieusement aux structures régionales d'accueil médico-social.

Rechercher constamment la qualité.

MOYENS

Définir des politiques et priorités claires.
Rechercher une rationalisation optimale.

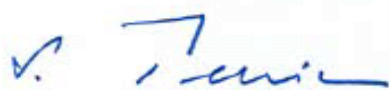
Appliquer le concept d'accompagnement interdisciplinaire.

S'entourer de collaborateurs compétents, qualifiés et motivés.
Travailler en équipe. Réaliser concrètement l'interdisciplinarité.
Favoriser et participer à l'amélioration de la formation.

Rechercher constamment la collaboration de tous les organismes susceptibles de nous aider à réaliser nos objectifs.

POUR LE CONSEIL DE FONDATION

LE PRÉSIDENT

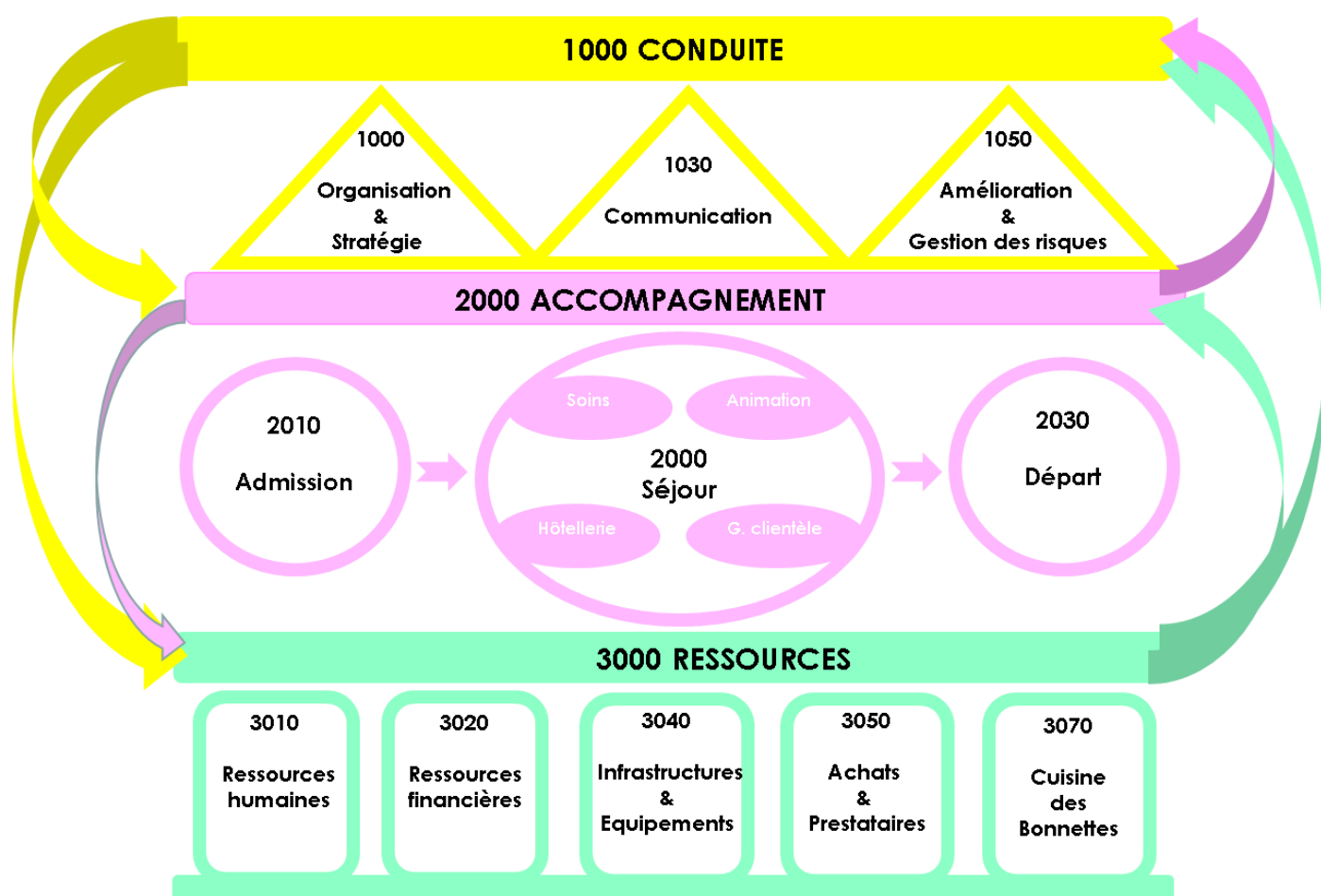


LE DIRECTEUR



CARTE DES PROCESSUS

Le système qualité est commun à l'ensemble de la Fondation Beau-Site, il est transversal à toutes les missions et tous les sites. La cartographie est structurée en processus regroupés en trois processus fondamentaux qui recouvrent l'ensemble des activités de l'institution.



LE SYSTEME D'AMELIORATION CONTINUE ET DE GESTION DES RISQUES

Le système qualité est conçu pour répondre aux exigences de la norme ISO 9001 et de l'ensemble des lois, ordonnances et règlements applicables aux EMS du canton de Vaud. L'institution fonde son activité sur la Charte éthique de l'AVDEMS, sur sa propre Charte et son Concept d'accompagnement interdisciplinaire.

Le périmètre d'application de la certification couvre l'ensemble des activités de la Fondation Beau-Site. Le système d'organisation est structuré en trois processus fondamentaux de CONDUITE, ACCOMPAGNEMENT et RESSOURCES. Chaque processus fondamental comprend plusieurs processus qui couvrent l'ensemble des activités de l'institution. La structure par processus est transversale, ce qui signifie que chaque processus regroupe l'ensemble des activités concernées sur toutes les missions et tous les sites (cf. Carte des processus). Les spécificités liées aux différentes missions et structures sont intégrées dans le système.

Tous les processus fonctionnent en synergie et sont en constante interaction. Chaque processus est géré par un "pilote" en collaboration avec la responsable qualité qui coordonne le système. Le système est participatif et l'ensemble des collaborateurs est informé et formé à la démarche institutionnelle.

La Fondation Beau-Site a mis en place un concept de gestion des risques et créé une « carte des risques » intégrée à la structure du système qualité. Un groupe de travail se réunit régulièrement pour analyser les incidents et améliorer la sécurité en mettant la priorité sur la prévention. Cette démarche participe au développement des processus et de l'ensemble de l'organisme qui intègre amélioration continue et gestion des risques à tous les niveaux.

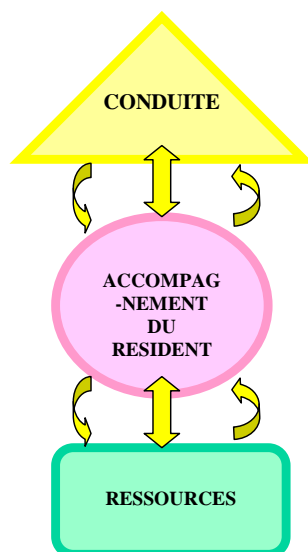
LE PROCESSUS FONDAMENTAL DE CONDUITE

L'objectif du processus fondamental Conduite est de créer les conditions de pilotage de l'institution en garantissant le respect de ses valeurs et en veillant à la réalisation de ses différentes missions. Ce processus intègre la définition de l'organisation générale, les axes stratégiques et la conception et la gestion des projets de développement. Il doit garantir l'efficacité du système qualité, de la gestion des risques et des dispositifs de communication.

L'engagement interdisciplinaire est une manière d'agir qui implique que toute action professionnelle se fait toujours en établissant des relations entre les différents métiers et disciplines exercés au sein de l'institution, avec le souci constant d'être **à l'écoute** de notre clientèle. Le présent concept fonde notre engagement partenarial et interdisciplinaire au travers de tous les services et dans l'exercice de toutes nos missions.

Cette interdisciplinarité se déploie à partir de la vision et des valeurs qui sont énoncées dans la **Charte institutionnelle** et qui peuvent se résumer en ces trois termes « **Respect, chaleur et professionnalisme** ». Notre organisation est structurée autour de trois processus fondamentaux : **Conduite, Accompagnement** et **Ressources** qui reflètent nos valeurs et nos principes.

Les objectifs du processus fondamental Conduite :



- Diffuser la vision et les valeurs fondamentales de l'institution ;
- Définir la stratégie de l'institution, la politique qualité et les objectifs ;
- Organiser l'institution pour que chaque résident bénéficie d'un accompagnement respectueux et personnalisé ;
- S'assurer que les ressources nécessaires à la qualité de l'accompagnement sont disponibles ;
- Promouvoir une politique de ressources humaines qui assure le maintien et le développement des compétences ;
- Promouvoir la sécurité en mettant en place des mesures préventives ;
- Développer l'amélioration continue de l'organisation et des prestations ;
- Surveiller le niveau de performance du système qualité à travers le niveau de satisfaction de nos clientèles ;
- S'assurer que des processus de communication appropriés sont établis au sein de l'institution ;
- Allouer les ressources financières nécessaires à la réalisation des objectifs ;
- Planifier des projets pour le développement de l'institution ;
- Développer la communication avec tous les partenaires et collaborer étroitement avec le réseau médico-social.

CONCEPT D'ACCOMPAGNEMENT INTERDISCIPLINAIRE

Nos valeurs

La Fondation Beau-Site opte pour un accompagnement visant la satisfaction des besoins du résident ou du client² dans la limite des moyens disponibles. Nous proposons un accompagnement bio-psycho-social-spirituel basé sur le partenariat, le respect et le confort. Ces valeurs fondamentales font partie intégrante de la Charte institutionnelle.

Nos principes de base :

- Les besoins émanent du résident lui-même et/ou de ses proches ;
- Les prestations sont individualisées ;
- Le collaborateur est d'abord au service du résident ;
- Les collaborateurs travaillent en interdisciplinarité : l'ensemble des professionnels partagent leurs observations et conjuguent leurs compétences et leur savoir-faire pour offrir des prestations répondant aux besoins spécifiques de chaque résident.

Nos objectifs

- Offrir à chaque résident un accompagnement personnalisé depuis son admission jusqu'à son départ.
- Favoriser l'intégration et la participation des familles et proches.
- Respecter les droits fondamentaux de chaque résident selon les principes énoncés par l'Etat³ et l'institution, notamment :
 - Respect de sa personnalité et de son espace privé avec ses objets personnels ;
 - Droit de poursuivre, de cultiver ses relations familiales et sociales, d'exprimer son affectivité, de vivre sa sexualité ;
 - Droit de vivre à son propre rythme ;
 - Droit d'être écouté en tout temps et en toutes circonstances ;
 - Respect de ses directives anticipées.
- Rechercher constamment un équilibre entre la liberté et la sécurité du résident.

² Résident ou client : le « résident » désigne la personne âgée en long séjour ; le « client » est accueilli en court séjour ou en Centre d'accueil temporaire (CAT). Pour des raisons de facilité de lecture, nous utiliserons un seul terme, celui de « résident » dans ce texte.

³ Brochure « L'essentiel sur les droits des patients » éditée par sanimédia, Service de la Santé publique du Canton de Vaud.

Nos moyens

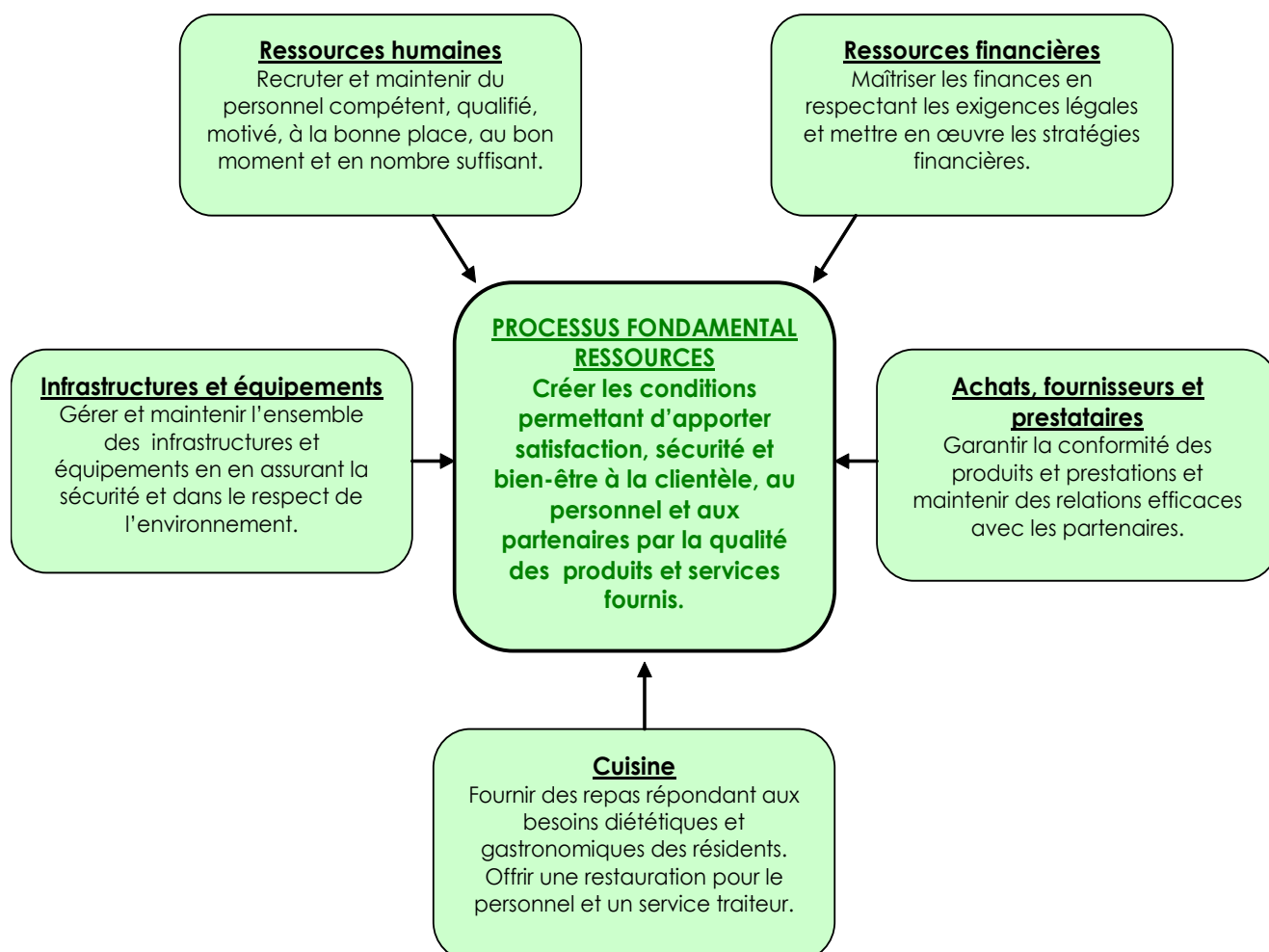
- Informer les résidents et leurs proches de leurs droits et de leurs devoirs : ceux de coopérer, de nous renseigner et de tenir compte des usages favorables à la collectivité.
- Diffuser le concept d'accompagnement et les documents utiles aux collaborateurs et les sensibiliser au respect des droits du patient.
- Les différents intervenants externes, les stagiaires et les bénévoles connaissent le concept d'accompagnement et y adhèrent.
- Mettre en place un système organisationnel, décisionnel et de communication permettant de soutenir le présent concept.
- Rendre visible l'accompagnement du résident par l'élaboration d'un projet en collaboration interdisciplinaire. L'ensemble des informations et des suivis de ce projet sont centralisés dans le dossier du résident.
- Tous les collaborateurs partagent leurs ressources et leurs savoirs et participent à la recherche des moyens nécessaires à la réalisation des objectifs et des projets d'accompagnement.
- Proposer des moyens environnementaux et organisationnels adaptés à l'atteinte du projet d'accompagnement du résident.
- Favoriser les rencontres avec le résident, ses proches et les différents partenaires.
- Discuter avec le résident et/ou ses proches des options de soins curatives et/ou palliatives.
- Evaluer les risques et facteurs de risques pour chaque résident et en discuter avec tous les partenaires en tenant compte du contexte.

LE PROCESSUS FONDAMENTAL DE RESSOURCES

Le rôle du processus fondamental de Ressources est de fournir les moyens nécessaires à la réalisation des différentes missions d'accompagnement dans le respect des valeurs de la Charte institutionnelle et du Concept d'accompagnement interdisciplinaire.

Dans le cadre du système d'amélioration continue, le processus fondamental relie des activités très différentes entre elles (finances, matériel, repas, etc.). Ces activités ont toutes un seul et même but : assurer les conditions permettant d'apporter satisfaction, sécurité et bien-être à la clientèle, au personnel et aux partenaires grâce à la qualité des produits et des services fournis dans le cadre d'une collaboration interdisciplinaire.

Au service de l'ensemble de l'institution, les acteurs de Ressources mettent à disposition leur savoir-faire et leurs compétences afin de satisfaire les besoins et les demandes des résidents, des familles, des collaborateurs et des différents partenaires. Chaque processus possède sa propre identité professionnelle qu'il met au service de la mission de l'institution. Le schéma ci-dessous montre les objectifs permanents de chaque activité qui tendent tous vers un objectif commun.



Le processus regroupe et coordonne l'ensemble des ressources humaines, financières, administratives et logistiques (infrastructures et équipements, achats et production de repas). Malgré la spécificité de chaque métier, ces processus se fondent tous sur des principes communs :

- La communication : les colloques réguliers permettent d'assurer la coordination des différents services ainsi que la transmission d'information avec les processus Conduite et Accompagnement. Il existe également un lien important avec les ressources externes telles que les services d'état (SSP, services du Canton, Commune...), les fournisseurs (CADES) et tous les partenaires de l'institution.
- La coordination interdisciplinaire : entre les différentes activités, avec les processus Conduite et Accompagnement, entre les différents sites.
- Le respect des exigences légales : les règlements sont nombreux et chaque activité doit intégrer ces normes dans son organisation (CCT, finances, sécurité des équipements, denrées alimentaires, etc.).
- La sécurité : procédures incendie, conformité des équipements, règles d'hygiène, sécurité au travail, la gestion des risques intégrée, analysée et suivie en permanence dans chaque processus.
- Le respect de l'environnement : toutes les activités tendent à favoriser une gestion responsable de l'environnement (gestion des déchets, économies d'énergie, économies de matériel, etc.).

Les processus Ressources au sein de l'organisation :

